



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT MARTIN DU VIEUX BELLÊME-N° 12 DECEMBRE 2012

Sommaire

Le mot du Maire

Cadre de vie

La commune

Évènements

État civil

Agenda

Civisme

Expression libre

Informations pratiques

Le mot du Maire

VŒUX 2013

Le Maire, en son nom, au nom de ses adjoints et de l'ensemble des conseillers municipaux, adresse à ses concitoyens ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

Vœux de bonne ou de meilleure santé bien sûr.

Vœux de travail pour chacun, par son maintien, sa reprise ou une première embauche.

Vœux d'études heureuses et couronnées de succès pour les scolaires et les étudiants.

Vœux, pour tous, de vivre dans une commune belle et propre, par la préoccupation par chacun du respect de la réglementation des ordures ménagères, de

l'utilisation au maximum du tri sélectif et de la déchetterie chaque fois que nécessaire. Vœux par tous et pour tous de respecter l'eau, en s'interdisant toute utilisation de désherbants, fongicides et insecticides à moins de cinq mètres des mares, sources, cours d'eau et puits, et à moins d'un mètre notamment des fossés, zones humides, bouches d'égouts et caniveaux.

Vœux par tous et pour tous de respecter les limites relatives au bruit, aux feux à proximité des habitations et à la destruction des chardons.

Le Maire, avec ses adjoints et le Conseil Municipal tout entier, fera tout, en 2013, pour utiliser au mieux, de façon équitable, les ressources de notre commune.

Avec vous, par nos efforts communs, il souhaite de tout cœur une bonne année 2013.

LE RECENSEMENT 2013

Du 17 janvier au 17 février 2013, notre commune est concernée par le recensement. Votre foyer sera recensé par Mlle Charlotte SUZANNE ou par M. Jean-Pierre GERMOND.



RECENSEMENT DE LA POPULATION
CHACUN DE NOUS COMPTE
www.le-recensement-et-moi.fr

Tous les habitants de notre commune seront recensés
à partir du jeudi 17 janvier.



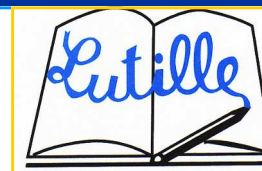
Cadre de vie

LUTILLE

Association de lutte contre l'illettrisme

48, rue des Quinze Fusillés
61400 MORTAGNE-AU-PERCHE
Téléphone : 02.33.73.98.63

Courriel : lutille@wanadoo.fr / Site internet : www.lutille.fr



Conscients d'une montée sans cesse croissante de l'ILLETTRISME en France, quelques personnes ont décidé de créer une Association de LUTTE contre l'ILLETTRISME appelée « LUTILLE ».

Les bénévoles de cette Association interviennent dans le bassin d'emploi L'Aigle.

Leurs actions se sont développées et diversifiées en fonction des demandes :

- Soutien scolaire (accompagnement aux devoirs)
- Aide aux adultes pour des remises à niveau.
- Aide aux enfants et adultes d'origine étrangère désireux de s'intégrer dans notre pays.

Depuis toutes ces années LUTILLE n'a cessé d'accroître ses activités et étendu son champ d'actions avec l'aide des bénévoles pour que chacun puisse ... « ... Lire ... Écrire ... Calculer ».

LA COMMUNE

RENOVATION CHEMIN LONGEANT LE PRIEURE

Après la réfection de la rue du « Pissot » la commune a poursuivi la rénovation du sentier longeant « le domaine du prieuré ». Un revêtement complet du sentier a été effectué ainsi que la création d'un coin repas avec un banc conçu par les employés communaux.(FS)



BANC



COIN REPAS

Aménagement de l'espace des arbres aux enfants

Ca y est, c'est parti .Cela faisait plusieurs mois que nous projetions l'aménagement de l'espace situé derrière le terrain de football. En effet le terrassement est terminé. Vous pouvez voir sur la photo ci-jointe que l'espace dédié aux arbres des enfants est délimité par un talus et que le boulodrome prend également forme. La suite sera l'engazonnement et la plantation de charmille le long du chemin.

Notre village se voit ainsi doté d'une nouvelle aire de jeux qui accueillera tous les ans un nouvel arbre dédié aux enfants nés dans le courant de l'année précédente et fera l'objet au mois de juin d'une petite cérémonie de bienvenue, orchestrée par monsieur le maire et les conseillers. Nous espérons de tout cœur que cette action permettra à ce lieu de se voir embellir de nombreux arbres au fil du temps.



Nous vous invitons donc à profiter de ce nouvel espace vert. Il faudra cependant être encore un peu patient car nous pouvons penser que nos jeunes plantations et l'engazonnement ne le rendront accessible qu'aux beaux jours, courant du mois de juin.(JML)

RESTAURATION DES TOMBES PAR LE SOUVENIR FRANÇAIS

Le 23 juillet 2012, les membres du comité du Souvenir Français du Perche se sont retrouvés au cimetière de SAINT MARTIN DU VIEUX BELLEME, en présence du Président Dominique SCUOTTO, du Colonel Yves DUPREZ, du Maire Luc DE ROMANET accompagné de ses adjoints.

Ce fut l'occasion pour le colonel Yves DUPREZ, délégué général de l'Orne, de rappeler les événements historiques au cours desquels quatre soldats sont tombés, deux en 1914 et deux en 1940, lors des combats qui se sont déroulés sur la commune.

Quatre tombes ont donc été restaurées et le comité du souvenir du Perche a d'autres projets de restauration à programmer en particulier au cimetière de Bellême ou une dizaine de tombes sont à rénover. (FS)



UN MAGASIN A ST MARTIN

Les 14 et 15 septembre se sont déroulées avec succès les journées « portes ouvertes » chez HEO (Habitat Ecologique de l'Orne) : 2 jours événements sur les éco-matériaux.

Dans ce magasin, vous trouverez **tous les matériaux sains et naturels pour votre maison.**

- **Finitions** : peintures murales, enduits en terre et chaux, badigeons à base d'argile, cires, huiles pour intérieur et extérieur.
- **Isolants** : chanvres, ouate etc...

Ce magasin est situé face à la scierie BELLEME BOIS
9 bis rue Pierre de Romanet
TEL 02 33 25 43 76 (GB)



L'Assemblée Générale du Club aura lieu le mercredi 23 janvier 2013 à 15 h dans la salle des mariages. Le Club fonctionne tous les 1er et 3ème mercredi après-midi de chaque mois, Vous êtes les bienvenus pour vous détendre dans la bonne humeur et l'amitié, il n'y a pas d'âge minimum pour être adhérent.

Si vous avez des idées d'animations, de jeux ou de travaux pratiques, nous les mettrons en œuvre, suivant les moyens du Club.

Nous participons aux différentes activités proposés par le Club cantonal et les 6 autres Clubs du canton: marches, spectacles, voyages, repas.

Le Club doit vivre encore longtemps, aussi afin d'en assurer sa continuité, nous faisons appel à candidatures pour renforcer le conseil d'administration et le remplacement de notre trésorière qui ne souhaite pas continuer.

Adhésion: 15 € pour l'année y compris l'assurance.

L'AGROFORESTERIE QU'EST-CE-QUE FAIT ?

L'agroforesterie est une pratique consistant à associer sur une même parcelle une production agricole (cultures, élevage) avec celle des arbres.

En France, les systèmes traditionnels agroforestiers ont fortement régressé depuis les années 50, période du remembrement et de la modernisation du matériel agricole.

Aujourd'hui, de nouvelles formes d'agroforesterie voient le jour, mieux adaptées aux réalités des exploitations modernes : faible densité des arbres à l'hectare, techniques d'entretien spécifiques, larges espacements, arbres alignés, choisis pour leur compatibilité avec les cultures, leur valeur ou leur intérêt environnemental.

Dans le cadre du second pilier de la PAC, la Commission européenne a instauré pour la période 2007-2013 une mesure européenne de soutien à l'agroforesterie, qui sera vraisemblablement reconduite pour la prochaine période 2014-2020. D'après les premières estimations, le cap des 10 000 hectares d'agroforesterie pourrait être atteint en France métropolitaine d'ici 2013.

Dans le PERCHE 20 hectares sont actuellement plantés sur 2 exploitations : la Grande Noé à Moulicent, la Féverolle à Bretoncelles.

Mais quels sont les véritables enjeux aujourd'hui pour l'agroforesterie ?

Se positionnant clairement comme une pratique agronomique, et non comme un boisement de terres agricoles déguisé, l'agroforesterie replace l'arbre au cœur du système de production, ce qui présente des intérêts à l'échelle de la parcelle mais également à une échelle territoriale plus large.

Les intérêts de l'agroforesterie

- Des parcelles multifonctionnelles,
- Une production de biomasse plus importante (le terme de biomasse regroupe l'ensemble des matières organiques pouvant devenir des sources d'énergie).
- Un capital de bois à long terme, ,
- Des arbres mieux exposés à la lumière,
- Une fertilité des sols améliorée,
- Un stockage de Carbone important,
- Une biodiversité accrue,

Vous avez un projet de plantation en agroforesterie? contacter Camille HENRY au Parc Naturel Régional du Perche.

camille.henry@parc-naturel-perche.fr.

Source chambre d'agriculture de l'Orne. (GB)



BELLE RENCONTRE A LA BRUYÈRE.

Lorsque nous sommes arrivés à La Bruyère, en 1979, nous avons été tout de suite très touchés par ce hameau si calme, comme endormi. La belle allée de tilleuls menant à la forêt, les pelouses soignées de chaque côté, la source, l'alignement des petites maisons, nous firent tout de suite penser à un béguinage, souvenir de Bruges, peut-être. La plupart des maisons étaient fermées, probablement inhabitées, portes et fenêtres closes. Seules quelques personnes âgées, des retraités vivaient là, sans la moindre agitation apparente. Chacun sa maison, sa barrière, son jardinet, quelques fleurs, un potager, la doyenne était une dame très âgée, ne sortant jamais. Je l'imaginai toute vêtue de noir.

Lors de courtes promenades ou séances d'apprentissage de vélo avec un enfant, passant près de ses fenêtres, je fis la connaissance d'une personne remarquable. Appelons-la Madame D. Le court bavardage à la fenêtre se transforma vite en visites fréquentes : je frappais doucement au carreau. Elle se tenait près de la fenêtre jusqu'aux dernières lueurs du jour, occupée à sa couture et à veiller sur le dehors.

«Viens ma fille ! Fais le tour !» l'invitation était immédiate et directe. Je poussais la petite porte du jardin, longeais le mur où fuchsias et persil se débrouillaient, frôlais rapidement le pied d'estragon que je lui envoie, repérais la rose en fleur et toquais à la porte de la cuisine en contrebas. « Ah, te voilà ! » Elle ouvrait ses bras pour une forte embrassade. Plutôt ronde et pas très grande, un corset très rigide, me semblait-il, contenait fermement son corps vigoureux, de sorte que lorsqu'elle changeait de direction, c'est d'un seul bloc qu'elle tournait, et vivement !

Toujours la cafetière à chaussette répandait son parfum tiède, toujours le feu en douce sous quelque mijotage. Quelques marches et nous rejoignons la fenêtre sur la rue, poste d'observation du hameau autant que source de lumière. Papotages, nouvelles des enfants...Elle est seule maintenant, et depuis pas mal d'années. Mais des enfants, elle en a eus ! Et comment ! je ne sais plus combien, et je crois bien qu'elle non plus ne savait plus très bien, mais le nombre était impressionnant : déjà mère elle-même, elle avait été nourrice !

Sa réputation de bonne nourrice, compétente et travailleuse, faisait que l'Assistance Publique lui confiait souvent des bébés en difficulté ; elle les « rattrapait » toujours ! Elle faisait la lessive, à l'époque on ne jetait pas les couches sales, dans un bac en béton à l'extérieur de la maison, hiver comme été. Quand les petits étaient malades, « tu vois le travail » disait-elle. Elle avait plusieurs nourrissons à la fois. C'était sa fierté d'abattre du travail, d'aller jusqu'au bout d'une tâche ingrate, d'endurer la fatigue.

Elle fabriquait, à ses heures creuses mais y avait-il vraiment des heures creuses ? des poupées de A à Z. Elle fabriquait le corps, la tête, bras et jambes, avec des vieux bas remplis de chiffons. Elle fabriquait les petites culottes et les jupons à dentelles de ses demoiselles, car c'étaient toutes des filles. Elle faisait des chevelures avec des bouts de laine, brodait les yeux, nez et bouche sur le visage, parfois ajoutait un béret assorti ou un fichu, avec un soin identique pour les dessous et les vêtements du dessus. Chaque tenue était différente, le tout dans des tissus de toutes sortes, car elle ne jetait jamais rien de ce qui pouvait encore servir. Cette tâche-là était sa récréation, sa fierté : elle inventait tout pour ses poupées, compagnes chères à son cœur.

Un jour, elle ouvrit la porte d'une chambre qu'elle n'ouvrait jamais, et m'invita à entrer. Je n'étais pas rassurée dans la pénombre des volets fermés, d'un geste ample et solennel, elle enleva le rideau qui recouvrait une table posée le long du lit... et je vis apparaître toute une colonie de poupées, de toutes les tailles, toutes différentes : manifestement son trésor caché ! « Mes filles » déclara -t-elle en guise de présentation, comme sur une scène. Nous fîmes un peu plus connaissance : elle raconta que chaque poupée représentait un bébé ou un enfant qu'elle avait soigné, nourri et fait grandir. Mais jamais elle n'avait pu en garder un ou plutôt une, car elle n'avait jamais eu de fille à elle, à son grand regret. Elle s'attachait parfois plus qu'à un autre à tel petit protégé, mais à cette époque là, l'Assistance Publique veillait à ce que les séjours des petits soient d'une durée limitée ; il fallait éviter l'attachement ! C'est ainsi qu'elle contait la chose : au bout d'un certain temps, je ne sais plus combien, il fallait « rendre » l'enfant. La cérémonie était cruelle. On déshabillait entièrement l'enfant, bien sûr pour vérifier qu'il était en bon état mais aussi et surtout pour vérifier que la nourrice n'avait pas glissé dans les vêtements de son protégé, un nom, une adresse, un signe quelconque de reconnaissance pour pouvoir le retrouver ou être retrouvée. La séparation était sévère, et l'enfant bon an mal an partait chez une autre nourrice, inconnue. Quant à elle, elle en recevait de nouveaux et recommençait. J'avais du mal à admettre cette pratique si ignorante, à cette époque, des besoins humains des petits et de ceux qui se chargent de les soigner et les aider à grandir avec une générosité inlassable comme la sienne. Ainsi confia-t-elle ses passions et ses chagrins. Le courage ne lui manquait pas. Elle cultivait elle-même son jardin, toujours soigné, même si, avec son incroyable corset, elle ne pouvait se baisser que d'un bloc ! « Je mourrai le nez dans mes poireaux » disait-elle en riant, et levant les yeux au ciel d'un air malicieux, ses yeux bleus très pâles dans sa couronne de cheveux blancs :

« Il veut pas de moi, là haut ! » Elle me faisait rire !

« Y a pas de fin ! » soupirait-elle avec toujours la même énergie, de sa voix un peu cassée qu'il fallait pousser pour faire sortir les mots de sa gorge, comme tout ce qu'elle faisait avec force et courage, et un brin d'humour complice au coin des yeux.

Elle était devenue une amie et un modèle. Elle est morte loin de La Bruyère. Elle avait entre quatre vingt dix et cent ans, je crois.

La Bruyère. Juillet 2012.

Jeanne Bernard

Evénements

FETE COMMUNALE

Sous un soleil radieux, s'est déroulée la fête communale avec la participation d'une cinquantaine d'exposants regroupés sur la place de l'Eglise et de la rue Bellefontaine. Cette nouvelle disposition semble avoir retenu l'adhésion des exposants et des visiteurs.

APPEL À BENEVOLES :

**VOUS ETES LES BIENVENUS A
REJOINDRE LE COMITE DES FETES.**



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2012

Le dimanche 11 novembre s'est déroulée la commémoration de l'armistice 1918. Le maire Luc DE ROMANET et René PLET ont lu devant le monument aux morts le message du ministre des anciens combattants rappelant que la fête de cette victoire de 1948 était une joie mais aussi un souvenir de 1.4 millions de morts, 700 000 invalides et 3 millions de blessés.

Deux jeunes pompiers volontaires de Bellême se sont joints à la cérémonie accompagnés de leur chef de centre Alain BARON. Les participants se sont ensuite rendus à la salle de l'ancienne mairie pour le vin d'honneur.

Cette journée s'est poursuivie à la salle des mariages où les saint martinois de plus de 65 ans étaient invités par la commune au banquet organisé par le CCAS, l'occasion de se retrouver autour d'une bonne table dans la convivialité. 70 personnes étaient présentes.(FS)



État civil

Décès

24 juillet 2012 : Paul THIBAULT (88 ans)
24 août 2012 : Bernard DESPIERRES (82ans)

26 novembre 2012 : Patricia Hénault (48 ans)

Naissances

24 janvier 2012 : Barthélémy BARBIER
27 juillet 2012 : Victor ANDRÉ
23 août 2012 : Thiago GRENECHE GUILLOREAU
11 septembre 2012 : Timothée SUZANNE

11 septembre 2012 : Célia SUZANNE
03 novembre 2012 : Louise LEMARECHAL VITIS
05 décembre 2012 : Jules LAMY

Agenda

22 décembre 2012 : Noël des enfants
11 Janvier 2013 : Vœux du Maire à 18h30
23 février 2013 : Repas du comité des fêtes une marmite sarthoise

07 avril 2013 : Loto à Sérigny
16 juin 2013 : Fête communal et vide grenier
22 juin 2013 : Fête de la musique

Expression libre

Nous avons un Saint Martinois qui a une Passion : la moto ancienne. Il faut dire qu'il a de qui tenir ! Il a vécu dedans depuis sa petite enfance. Son Papa allait travailler tous les jours à moto, une 350 Motobécane. Il se souvient encore du bruit du gros monocylindre. Son Parrain venait de Paris à moto, une magnifique moto Anglaise une 600 Matchless, avec beaucoup de chromes étincelants et un ronronnement du bicylindre anglais inégalable. Bref, Roger rêvait d'être vite plus âgé pour pouvoir, lui aussi un jour, conduire une moto, comme son frère aîné, qui l'emmenait quelques fois, le week-end faire une balade sur une 500 BSA en provenance de l'Administration. Et puis vint l'âge du permis de conduire. A cette époque il se souvient qu'il n'y avait pas de moto école dans son village ! Alors, il a appris à conduire avec un copain de lycée un peu plus âgé que lui et qui possédait une 125 Motobécane des années 50. Le code de la route fut appris sur le bout des doigts !!! Le jour de l'examen, le permis en poche, il demanda à ses Parents de lui avancer un peu d'argent et l'accord (car il n'avait que 16 ans) pour acheter sa première Moto une 250 BMW qu'il garda jusqu'à l'entrée de sa vie active, puis bien d'autres suivirent. Depuis, Roger approche de ses 60 printemps comme il dit, et n'a jamais cessé d'avoir une ou plusieurs motos qu'il a restaurées avec sa Femme et ses Enfants. Ils n'ont jamais hésité à lui donner un coup de main quand il le fallait !!! Il a toujours la même passion qu'il partage avec des amis de son âge et aussi des plus jeunes à travers une association de motos anciennes qu'ils ont créée, il y a déjà 20 ans.



Alors si un jour vous entendez le bruit, bien spécifique d'une moto ancienne, «vous savez ces petites populaires des années 50» prenez le temps de la regarder passer, Roger vous fera certainement un signe de la main en pensant que vous aussi, en votre temps, vous avez peut être eu le plaisir de rouler sur ces magnifiques petites routes du Perche en Moto.

Pour information : Roger et ses amis ont organisé le 13 mai dernier une randonnée dans le Perche, où vous avez sûrement eu l'occasion de voir de bien belles motos d'avant ou après guerre, près de chez vous. (RC)

Informations pratiques

Location de la salle

Habitants de la commune

1 jour	120 euros
2 jours	180 euros

Habitants hors commune

1 jour	160 euros
2 jours	240 euros

Horaire déchetterie

L'espace propriété de Bellême est ouvert tous les jours de 10h à 18h sauf dimanches et jours fériés

Horaire déchetterie Colnard

La déchetterie est ouverte tous les après-midi du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Cimetière

Concession :

50 ans : 125 €



Colombarium :

15 ans est à 220 euros

30 ans est à 400 euros

Il faut ajouter 30 € d'ouverture de case. Pour tout renseignement s'adresser au secrétariat de la mairie.

Les brèves

M. ROUILLEC Alexis a été promu 1er apprenti cuisinier par la chambre de métiers et de l'artisanat de la région Basse Normandie.

Déneigement :

La commune a mis en place une convention de déneigement avec M. Clément SUZANNE, désormais les routes seront déneigées par ses soins dès que M. Le Maire lui en aura donné l'ordre.

Naturmat

Distributeur en matériaux écologiques, propose tous les isolants naturels intérieurs et éléments de construction écologique pour l'aménagement intérieur. Adresse : Le Nouveau Monde (ancien Bâtiment Nicole) à Saint-Martin-du-Vx-Bellême.

Mairie horaires

Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Mercredi et Jeudi de 9h00 à 12h00

Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Tél. 02 33 73 03 05—Fax. 02 33 25 97 09

mairiestmartinduvxbelleme@wanadoo.fr

Vous êtes branchés Internet ?

Si vous souhaitez recevoir, par courriel, les bulletins, ainsi que les dates et les ordres du jour des réunions du Conseil Municipal, puis les comptes rendus de ces réunions, communiquez votre adresse de courriel à l'attention du secrétariat mairiestmartinduvxbelleme@wanadoo.fr

Pour votre information, les documents cités ci-dessus sont affichés



NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous qui arrivez dans la commune, n'oubliez pas de passer en mairie afin de :

☞ faire votre changement d'adresse en présentant une pièce d'identité et un justificatif de votre nouveau domicile

☞ Vous inscrire sur la liste électorale munis :

Du livret de famille ou d'une carte d'identité

Vous avez 16 ans

Vous devez vous faire recenser au service des affaires militaires en mairie.

Cette démarche est très importante car l'attestation qui vous sera remise est nécessaire pour vous présenter à différents examens, concours ainsi que pour la conduite accompagnée. Se munir de son livret de famille et de sa carte d'identité.


ETA Clément SUZANNE
Travaux agricoles
 Battage de céréales, Tournesol, Mais grain



Portable: 0618671004
 Tél: 0233837305
 etasuzanne@orange.fr

**Mercerie, Bonneterie,
Laine, Layette**

Mme RICHARD Françoise
61130 Bellême
Tel: 02.33.73.16.06



La commission « INFO/COM » précise que: le Bulletin Municipal est entièrement conçu, rédigé et mis en page par les membres de la dite commission et le secrétariat de mairie, seuls les frais d'impression sont à la charge de la commune et/ou de sponsors. Le coût par exemplaire est de 0.79€ TTC.

Le Bulletin N°1 est imprimé en 360 exemplaires par le secrétariat de la mairie. Par souci d'économie, les bulletins sont distribués par l'ensemble des conseillers municipaux dans les quartiers proches de leur domicile. Le bulletin est consultable sur le blog de Jean-François de Caffarelli <http://www.caffarelli.fr>

Commission INFO/COM : G. Beauté, J.M. Legros, S. Letourneur, D. Maisonnier, L.de Romanet, F. Stagnol, D. Vallée. (Photos G. Beauté, S. Letourneur, R. Couturier, F. Stagnol)